

## OBJECTIFS

- Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté
- Détecter les signaux d'alertes très en amont
- Connaître les mesures préventives et les procédures collectives

## CONTENU DE LA FORMATION

### Pré positionnement

#### Comment reconnaît-on une entreprise en difficulté ?

A partir de cas pratiques d'entreprise, savoir reconnaître les clignotants qui permettent de détecter une entreprise en difficulté.

#### Comment réagir face à une entreprise en difficultés ?

- Peut-on encore sécuriser la situation ?
- La valeur des garanties.
- Qu'est-ce que la période suspecte ?
- La rupture de la relation et ses conséquences.
- La responsabilité du banquier.

#### Les mesures préventives :

- La loi de sauvegarde des entreprises.
- La procédure d'alerte.
- Le mandat ad hoc et la conciliation.

#### Les procédures collectives :

- Le redressement judiciaire et ses conséquences pour le banquier.
- La période d'observation.
- La liquidation judiciaire.

#### Techniques pédagogiques :

Cas pratiques d'entreprise, apport pédagogique, remise de fiches techniques, échanges d'expérience.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, interactivités et présentation avec support PowerPoint

## PUBLICS

- Chargés d'affaire entreprise,
- Direction des risques

## PRÉREQUIS

Aucun

## ÉVALUATION

Quiz de rétention final

## FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque et de l'assurance.

*(Liste non exhaustive)*



CHAUMONT  
François

**DURÉE** : 2 jours soit 14 heures

### MOYENS TECHNIQUES :

Paperboard, vidéoprojecteur

**PRIX** : 1 990 € / jour

*Possibilité de dégressivité  
Maxi : 8 à 12 personnes*

**LIEU** : Sur site avec accès PMR